

## CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUIN 2023

### Compte-rendu et commentaires

---

Après avoir approuvé le précédent compte-rendu puis un avenant à la convention cadre « petites villes de demain », le conseil municipal a abordé la question du stationnement dans Martel notamment en période estivale.

#### Stationnement à Martel

Les propositions de zone bleu et de stationnement limité dans le temps font suite à l'étude du cabinet Toulousain « Iter » commandité par la municipalité. Nous nous étions opposés à cette étude d'un coût de 15 000 euros. En effet, nous avons demandé que cela se fasse dans le cadre d'une commission municipale animée par un élu. Nous n'avons pas été entendus.

Le cabinet propose la création d'une zone bleue de stationnement limité à 2 heures du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre dans le périmètre comprenant : le parking du Cours des Fossés, le parking du Monument aux Morts, le boulevard Capitani, le parking de l'Abreuvoir, le parking de la Fontanelle et l'avenue Laveyssière. 216 places sont ainsi répertoriées.

Ainsi les habitants ou visiteurs souhaitant stationner plus longtemps devront se reporter sur les zones situées en dehors de ce périmètre. Seuls les habitants du centre ville résidant dans la zone ainsi définie pourront bénéficier d'un macaron (deux par foyer maximum)

Complémentairement à la zone bleu il est proposé la création d'une zone orange d'une durée limitée à une heure sur le secteur de la place Gambetta, la place de la Liberté et le haut de l'avenue du Général de Gaulle. 32 places sont concernées.

Le contrôle du respect de ces réglementations s'appuiera sur le recrutement d'un contractuel.

#### **Nos commentaires :**

Bien qu'il y ait eu une présentation publique de l'étude, nous aurions aimé avoir communication du rapport définitif du cabinet Iter afin de disposer de tous les éléments nécessaires à la prise de décision.

De la même façon, nous n'avons eu aucun dossier chiffré sur l'impact de la mise en oeuvre de ces mesures. En effet, le maire a annoncé le recrutement d'un contractuel et la création d'une telle zone bleue va demander la pose d'une signalétique appropriée et des panneaux. Peu de temps après un conseil municipal consacré au budget avec notamment, des charges d'exploitation particulièrement en tension, nous aurions souhaité avoir une analyse d'impact financier. Ces mesures sont présentées comme expérimentales, pourquoi alors, ne pas avoir assermenté un ou deux employés municipaux afin de faire respecter les dispositions du stationnement alors que les charges de personnels sont déjà à un niveau très élevé de près de 950 000€ ?

Par ailleurs, les habitants des quartiers périphériques sont les grands oubliés de ces dispositions. En effet, les mesures proposées renvoient clairement le stationnement de longue durée dans ces rues alors que les difficultés de stationnement sont déjà très importantes en période estivale. Ce n'est pas en déplaçant le problème qu'on le résout. La politique volontariste orientée vers le tourisme conduit inmanquablement à un afflux massif de véhicules durant une période de quatre mois. Les données touristiques de Martel en 2021 estimaient une fréquentation de 300 000 visiteurs et tout le monde s'accorde à penser que cette année connaîtra une nouvelle hausse !

**C'est pourquoi, en l'absence du dossier d'étude du cabinet Iter, sans aucune données et d'analyse d'impact financier des mesures proposées et la non prise en compte de la problématique des quartiers extérieurs, nous n'avons pas voté les dispositions proposées. Il y a eu deux votes contre et une abstention.**

### **Rectificatif financier**

Suite à une demande de la trésorerie, le conseil municipal a validé un rectificatif financier purement technique d'imputation des dépenses liées à la rue Serpente.

### **Informations et questions diverses**

Le Conseil municipal est informé de demandes d'installation (opticien et libraire) mais le manque de locaux commerciaux vides reste problématique, poussant certains à s'installer ailleurs comme cette petite entreprise de Service à la personne partie à Bretenoux (6 Salariés)

Une boucherie serait en cours de négociation pour une installation dans les locaux de Mr Pélaprat.

Concernant l'appel à projet pour l'ancien garage Chanon, il y aurait un candidat, mais le maire n'a pas, pour l'instant, souhaité en informer le conseil municipal !

\*\*\*